



HAL
open science

Des “ bandes indigènes ” à la Gioventù Araba del Littorio. Une culture militaire impériale dans la Libye coloniale ?

François Dumasy

► **To cite this version:**

François Dumasy. Des “ bandes indigènes ” à la Gioventù Araba del Littorio. Une culture militaire impériale dans la Libye coloniale?. In R. Bertrand, H. Blais, E. Sibeud (ed.): Cultures d'empires. Echanges et affrontements culturels en situation coloniale, Paris, Karthala, p. 246-269, 2015. hal-03169413

HAL Id: hal-03169413

<https://hal.science/hal-03169413>

Submitted on 15 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

François Dumasy : « Des « bandes indigènes » à la *Gioventù Araba del Littorio*. Une culture militaire impériale dans la Libye coloniale ? »

From Native Irregular Bands to the Arab Fascist Youth. An Imperial Military Culture in Colonial Libya.

Published in Romain Bertrand, Hélène Blais & Emmanuelle Sibeud (eds.), *Cultures d'empires. Echanges et affrontements culturels en situation coloniale*, Paris, Karthala, 2015, p. 246-269.

Version auteur de l'article

This text is the author's version of the article

Questo testo è la versione dell'autore dell'articolo

En août 1935, le gouverneur italien de Libye, Italo Balbo, est autorisé par décret à créer la Jeunesse Arabe du Lictor (*Gioventù Araba del Littorio* – GAL), organisation destinée à « prodiguer une éducation physique, morale et militaire à tous les jeunes arabes de 12 à 18 ans résidant en Libye », sur le modèle de la milice volontaire pour la sécurité nationale (MVSN), le bras armé du régime¹. La mesure s'accompagne de la fondation de l'Institut supérieur islamique de Tripoli et de la création de la citoyenneté spéciale libyenne, qui doivent contribuer à l'émergence d'une nouvelle société coloniale. La GAL fut donc d'emblée présentée comme un élément majeur d'un dispositif d'acculturation devant fonder une nouvelle communauté impériale, une « nation » fasciste réunie dans l'obéissance au Duce. La Jeunesse Arabe du Lictor s'inscrit ainsi à la fois dans la continuité de l'expérience des troupes indigènes et dans le nouvel impérialisme idéologique et géopolitique du fascisme en Méditerranée et en Afrique. La culture militaire a dans cette optique un rôle central : c'est par elle que doit s'opérer la rencontre entre la supériorité italienne proclamée et la valeur guerrière attribuée aux peuples colonisés, notamment aux Arabes et aux Berbères.

Or les troupes indigènes se trouvent à l'articulation entre l'inégalité intrinsèque du système colonial et le monde hiérarchisé, technique et uniformisateur de l'armée. Leur insertion dans un corps militaire conçu en métropole comme un élément d'unification linguistique et politique de l'Italie ne va donc pas de soit². Le modèle du soldat-citoyen, qui assimile le service des armes à l'accès à la communauté nationale (à la fois en termes juridiques et spirituels), se trouve confronté dans en Libye au problème du statut politique des colonisés. La massification de la militarisation en Libye au cours des années 1930 suppose donc de repenser à la fois la dimension politique et les modalités de l'éducation au métier des

¹ Archivio storico del Ministero degli Affari esteri, Ministero dell'Africa italiana, Rome (désormais MAI), DGAAPP 92, Balbo à Mussolini, 3 juin 1935.

² Cf. Giuseppe Conti, *Fare gli italiani. Esercito permanente et « nazione armata » nell'Italia liberale, 1866-1914*, Franco Angeli, 2012. Un parallèle peut être fait avec la Prusse et la France : cf. Thomas Hippler, *Soldats et citoyens. Naissance du service militaire en France et en Prusse*, Paris, PUF, 2006.

armes. La constitution d'unités de colonisés, dépositaires d'un savoir militaire identique à celui des soldats métropolitains, implique en effet la possibilité de reclassements ou d'interactions entre les différentes catégories de la société coloniale. Cette généralisation peut cependant aussi contribuer à forger une culture spécifique, « impériale » ou coloniale au service d'une domination intériorisée ou d'une revalorisation des cultures locales. Le service armé peut s'affirmer dès lors comme un espace possible d'influences réciproques et de convergences, c'est-à-dire comme un lieu de réélaboration des mécanismes politiques et culturels du pouvoir colonial, peu de temps avant le tournant raciste du régime de 1938.

Ces questions nécessitent de porter l'attention sur les circulations, les processus de sélection, d'appropriation, de création, d'acculturation ou encore de détournement des normes, des valeurs et des codes comportementaux. Le propos de cette étude est ainsi de sortir d'une vision surplombante, qui a essentiellement considéré le phénomène des troupes coloniales en termes « d'acceptation », de « trahison » ou inversement de « contrainte », pour s'attacher à leur rôle en tant qu'arène d'expression de représentations et d'engagements parfois divergents, mais concourant cependant à l'économie de la domination impériale. Il s'agit donc de comprendre dans quelle mesure la généralisation de la culture militaire a pu contribuer au milieu des années 1930 à une forme de « consensus colonial », offrant à la fois une apparence d'intégration égalisatrice et la possibilité d'une reformulation des relations entre les individus et l'Etat colonial³. En l'absence de témoignages directs, et du fait du peu de documents conservés, c'est toutefois moins sur le ressenti et les aspects subjectifs que sur les modalités d'énonciation et la place de la militarisation dans l'économie politique et culturelle de la colonie que va porter la présente analyse⁴.

LA GENÈSE DES TROUPES INDIGÈNES ET LA CONSTITUTION D'UN UNIVERS MILITAIRE COLONIAL

La genèse des troupes indigènes en Libye résulte à la fois des contingences locales et de l'héritage colonial italien en Somalie et Erythrée⁵. Dans ces deux colonies « aînées », les besoins militaires avaient conduit à la formation de bandes irrégulières et de bataillons indigènes, les « ascari », en partie sur l'ancien modèle ottoman. A Tripoli, la nécessité de renforcer le corps expéditionnaire conduit ainsi rapidement à la création d'une première unité irrégulière postée à la périphérie de Tripoli, la « Bande du Gharian », dès le début 1912⁶. Il

³ Le terme de « consensus » a été employé par Renzo de Felice pour caractériser le milieu des années trente (cf. *Mussolini il Duce. Gli anni del consenso*, Torino, G. Einaudi, 1974).

⁴ Il semble qu'une grande partie des archives concernant ce sujet aient disparu pendant la guerre, ou n'ait pas encore été répertoriée. La focalisation sur la résistance et la lecture nationaliste en Libye après l'indépendance a contribué à ce silence.

⁵ Cf. Marco Scardigli, *Il braccio indigeno : ascari, irregolari e bande nella conquista dell'Eritrea, 1885-1911*, Milano, Angeli, 1996.

⁶ ASSME, L8 195, f. 6, rapport du 23 février et décret du 27 février 1912.

s'agit, à l'instar de ce qui avait été expérimenté en Afrique Orientale Italienne, de créer des unités de supplétifs non formellement intégrées à l'armée métropolitaine, sur le modèle des milices territoriales, mais mobilisables rapidement. Deux nouvelles « bandes » sont créées dans le proche arrière-pays de Tripoli en mai, portant le nombre d'engagés à 600 en septembre 1912. Le système se diffuse au fur et à mesure de la progression italienne : de tels groupes sont ainsi constitués à Zanzur, Homs ou Benghazi. Dans cette dernière ville, le commandement demande l'autorisation de constituer une troupe « d'explorateurs indigènes à pied » dès le 19 février 1912, ce que le ministère lui accorde le 4 mars⁷.

Ces unités bénéficient initialement d'une assez grande liberté, d'autant que les officiers italiens chargés de les encadrer n'en maîtrisent pas toujours le recrutement. Celui-ci est en grande partie opéré par l'intermédiaire des cheikhs et des notables traditionnels (désignés sous le vocable générique de *capi*) qui y conservent un rôle prééminent⁸. La hiérarchie interne reste de facto dans les mains de ces derniers : c'est souvent le titre de cheikh, ou le bénéfice d'une ascendance reconnue, qui fonde l'autorité à l'intérieur du groupe⁹. A Tripoli, le recrutement de la bande du Gharian, et être aussi de celle du Sahel, passe par l'entremise exclusive d'un certain Hussein Ascieur el Slitti, dont l'autorité concurrence au début celle de l'officier italien qui en a officiellement le commandement¹⁰. La faible présence des Italiens accentue ce phénomène. En Tripolitaine en 1912, seul un lieutenant est en charge de chacune des bandes, soit en moyenne 200 hommes, dont il ne connaît souvent ni la langue ni les mœurs¹¹. A cela s'ajoute le fait que ces unités sont formées au gré des circonstances, du contexte social et des initiatives personnelles. Une telle hétérogénéité alimente la méfiance du haut commandement, qui soupçonne les recrues de ne s'être engagées que pour piller ou échapper à la misère. Ce n'est qu'après leur participation à plusieurs combats qu'une certaine confiance s'établit progressivement, à partir du printemps 1912¹².

L'expansion du modèle des bandes tient en partie au succès du recrutement. Dans aucun cas celui-ci n'est imposé : c'est l'offre du volontariat qui conduit les autorités à créer ces groupements, dans un contexte où la conquête réactive et dynamise des conflits sous-jacents entre différentes catégories de la population libyenne, que ce soit entre sédentaires et nomades, ou entre différents clans et tribus. La participation au combat du côté italien peut donc autant être signe d'adhésion au nouveau pouvoir que la reformulation de tensions antérieures ou parallèles. Les stratégies de survie, face à l'exacerbation des frictions entre les habitants de Tripoli et les populations de l'arrière pays, jouent sans doute un rôle important. Les premiers volontaires pour la bande du Gharian sont ainsi tous des tisserands de Tripoli : la crise de l'économie urbaine, qui affecte particulièrement cette industrie, pèse sans doute dans ce choix¹³. En septembre 1912, 90% des soldats du bataillon indigène sont des agriculteurs

⁷ ASSME, L8 195, f. 6. Certaines photos montrent un groupe d'environ 35 à 40 recrues, en uniforme blanc, encadré par deux ou trois officiers.

⁸ Cf. Alessandro Volterra, *Sudditi coloniali. Ascari eritrei 1935-1941*, Milan, Franco Angeli, 2005, pp. 36-37.

⁹ ASSME, L8 195, f. 6. *Relazione sulla 1^a banda indigena in Tripolitania dalla sua formazione sino alla costituzione di altre bande*, 11 mai 1912.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*

¹² ASSME, L8 195, f. 6

¹³ ASSME, L8 195, f. 6, rapport du 23 février 1912.

privés de terres ou de revenus à cause de la guerre, le reste étant composé de « réfugiés » et d'anciens condamnés¹⁴, ce qui conduit certains contemporains à interpréter les engagements comme une forme de défense territoriale contre les pillages des tribus nomades¹⁵. L'armée peut jouer sur la confusion entre le pillage et la résistance à l'occupation italienne de la part des tribus pour attirer vers elle les agriculteurs de l'oasis de Tripoli¹⁶.

Ces prises de position ne peuvent se réduire cependant à un déterminisme social strict opposant les sédentaires aux nomades¹⁷. Les engagés sont parfois vus par les habitants comme des traîtres ou des soudards violents, notamment envers les populations de l'arrière-pays¹⁸. Les motivations apparaissent de part et d'autre complexes et variées. Le service armé, qui accentue le poids des artisans et petits propriétaires ou agriculteurs, est ainsi perçu par le commandement comme le moyen de diminuer à la fois l'influence des notables (qui refusent par tradition toute servitude militaire) et celui des nomades, tout en formant un instrument de propagande en faveur du nouveau pouvoir.

Les bandes sont cependant à même de refuser tout signe de servilité trop manifeste au nouveau pouvoir. Les recrues rejettent la visite médicale et manifestent une « aversion pour le port de l'uniforme ». Ils méprisent les *ascaris* érythréens, vus comme des descendants d'esclaves. « L'aversion pour toute limitation à leur liberté » se traduit par le refus de l'encasernement et de l'uniformisation. Le terme même de soldat est « détesté par l'Arabe en général, car il implique une idée de conscription »¹⁹. Les bandes de Tripoli obtiennent de pouvoir vivre à part, avec leur famille ou leur concubines, voire d'obtenir une meilleure solde que les *ascaris* érythréens ou somaliens. Si ces troupes sont vues comme formant un monde inquiétant ou peu sûr par le haut commandement, le recours à ces supplétifs traduit aussi le manque de moyens et de connaissance du pays. Le maintien de leur singularité est ainsi perçu comme le garant de leur efficacité, comme le rappelle un officier des troupes somaliennes qui met en garde contre l'effet délétère des « croisements » raciaux²⁰.

Mais pour être acceptée dans le contexte colonial, cette autonomie relative doit être présentée comme le signe d'une infériorité politique. Les colonisés sont jugés inaptes à « tenir haut le prestige de notre drapeau qui est symbole de civilisation », ce qui leur interdit toute

¹⁴ *Ibid.*, rapport du 9 septembre 1912.

¹⁵ Cf. *Tripoli-Cirenaica*, p. 704, qui cite le témoignage d'un de ces soldats : « tant qu'il s'agit de défendre nos jardins, nos maisons, nos familles contre qui que ce soit, nous sommes toujours prêts : le frère n'est plus un frère. Au contraire s'il s'agit d'aller dehors faire la guerre contre les Arabes... » (c'est à dire les nomades).

¹⁶ Le bureau politico-militaire affirme que le 18 août 1914 l'Italie « entend profiter des courants qui [lui] sont favorables pour obtenir, en cas de besoin, le concours des nombreux Arabes qui, ayant des propriétés terriennes et des biens immobiliers, sont naturellement intéressés à la conservation de la tranquillité dans la Colonie et à empêcher que se reproduisent les dommages subis lors de la dernière guerre » MAI, Africa II, 122/2, f. 17. Voir aussi MAI, 122/2, f. 17, rapport du 18 août 1914.

¹⁷ La population de Giama el-Greu, à la périphérie de Tripoli, était divisée en 1912 indépendamment du statut social de ses habitants ASSME, L8 195, f. 7. Rapport de l'Ufficio politico-militare de Suk el-Giama, 2 juin 1912, n. 139/2 prot.

¹⁸ Centre des Archives d'Outre-Mer (désormais CAOM) Aix-en-Provence, FM, 1Affpol, 1428-3, « Note sur les opérations italiennes dans la Libye occidentale pendant le mois de septembre 1917 », Département des Affaires étrangères, Tunis, 21 novembre 1917.

¹⁹ ASSME, L8 195, f. 6, rapport du 9 septembre 1912. Ce refus de la conscription était déjà présent sous l'administration ottomane. Cf. Afrit, *Tripolitania. Forze militari indigene*, Rome, E. Voghera, 1907.

²⁰ Ruggieri Tracchia, *Coloniali e ascari*, Milan, Ceschina, 1939, p. 151.

égalité de statut avec les troupes régulières²¹. « N'ayant aucun amour de la patrie et aucune obligation légale », résume le Bureau politico-militaire en juin 1912, ils ne respectent que les officiers pour lesquels ils ont de l'affection et du respect »²². Mais la force primitive prêtée aux soldats indigènes peut être aussi attractive pour certains officiers italiens, qui se pensent comme les intermédiaires privilégiés entre un Occident techniquement supérieur, mais menacé de décadence, et l'authenticité des peuples non occidentalisés²³. La reconnaissance tacite de valeurs communes, la compréhension mutuelle entre hommes d'armes, la fraternité du feu alimente ainsi le stéréotype du dévouement mutuel dans une communauté guerrière qui a réellement pu exister, comme en témoigne l'emploi massif des troupes coloniales dans l'expansion de la conquête italienne en Libye. Mais cette fusion, qui n'abolit jamais la distance politique entre les officiers italiens et leurs hommes, reste liée au théâtre de guerre. Elle se conjugue dans la littérature coloniale aux stéréotypes des grandes étendues désertiques ou aux djébel occupés par des tribus aussi farouches que valeureuses²⁴. C'est la transposition de cette communauté militaire en partie dans le reste de la société coloniale, notamment dans les villes côtières, qui pose dès lors problème de sa généralisation.

L'administration militaire cherche ainsi à briser les structures sociales qui font obstacle à sa pleine domination par l'uniformisation de ces troupes. Dès la fin 1912 se pose la question de la disciplinarisation des bandes²⁵. Celle-ci se traduit par l'imposition de l'uniforme, l'attribution de grades et l'instauration d'un contrat d'engagement ferme pour deux ans. Comme le souligne le lieutenant de la bande du Gharian en mai 1912, l'objectif militaire y est inséparable de l'objectif politique²⁶. Il suppose le détachement des liens traditionnels, au profit de la seule obéissance à l'officier. Le recrutement par localité ou tribu est désormais banni, car qui risquerait de maintenir des liens transversaux échappant à l'autorité de l'officier²⁷. Celui-ci doit inculquer à la fois « l'apprentissage de l'entente réciproque, de la camaraderie et du respect de la propriété » et « l'amour de tout ce qui est italien »²⁸. C'est ainsi sur les plus jeunes, « moins imbus de fanatisme et plus adaptables au nouvel ordre des choses », donc susceptibles de « servir longtemps, fournissant les futurs officiers », que porte l'effort d'éducation militaire, orienté non plus vers la constitution d'unités irrégulières, mais de bataillons encasernés et formés à l'europpéenne.

L'expérience des « villages bédouins » apparaît dans ce cadre comme l'expérience la plus poussée d'acculturation. Instauré en 1912 aux portes de la ville, le camp bédouin de Tripoli regroupe les nomades et indigents dans une enceinte surveillée, sous le contrôle des services sanitaires de l'armée. L'ordre de la caserne est associé à celui de l'hôpital pour créer

²¹ Ugo Di Castelnuovo, *La Legione libica. Studi, considerazioni e proposte per la costituzione di truppe coloniali*, Roma, Enrico Voghera, 1913.

²² ASSME, L8 195, f. 6, rapport du 26 juin 1912.

²³ Cf. Ruggieri Tracchia, *op.cit.*

²⁴ Cf. Lino Zecchettin. *Alloro sulle carovaniere. Episodi eroici di guerra coloniale*. Tripoli, Cacopardo, 1929, recueil de nouvelles.

²⁵ ASSME, L8 195, f. 6, rapport du commandement de Homs, 26 novembre 1912. Les recrues doivent désormais donner des garanties de « propriété et de famille » (*ibid.*, 22 avril 1912).

²⁶ ASSME, L8 195, f. 6, *Relazione sulla 1^a banda... op. cit.*

²⁷ ASSME, L8 195, f. 6, Ordre du jour n. 91, 21 décembre 1912. L'état-major avait demandé en septembre que soit exclu « tout caractère politique (...). C'est pourquoi les compagnies devront pour le moment être constituées uniquement d'éléments provenant de différentes tribus ». Cf. *Idem*, 9 septembre 1912.

²⁸ ASSME, L8 195, f. 6, *Relazione sulla 1^a banda...*

« un vrai camp de rédemption civile, tant matériel que moral »²⁹. La « jeune génération » y a un rôle essentiel. Elle est orientée soit dans « l'école d'éducation physique et morale » pour les garçons, soit dans celle « d'hygiène morale et de travail » pour les filles. Le programme pour les garçons ne consiste qu'en exercices physiques et en instruction militaire, l'objectif étant de former des travailleurs rapidement mobilisables. L'originalité de cette expérience tient aussi au fait que les filles y reçoivent une éducation beaucoup plus poussée, recevant des cours d'italien, d'arithmétique, d'histoire et de géographie pour « former une nouvelle conscience morale sous le signe des sentiments d'italianité les plus élevés ». Alors que l'éducation des garçons n'a pour but que d'en discipliner le caractère supposé instable et potentiellement violent, l'élévation des filles doit permettre la diffusion de nouvelles valeurs tout en diminuant l'autorité des hommes. Ce programme illustre l'ambivalence de l'éducation militaire, jugée incompatible avec un enseignement trop poussé. Surtout, ces tentatives de régulation de la société locale ne peuvent fonctionner, dans le cas de ces nomades, que parce qu'elles concernent une population déjà marginalisée, accablée par la faim, qui trouve dans l'ordonnancement militaro-sanitaire les moyens de sa survie.

L'idée que l'armée puisse servir de cadre à la coexistence politique est cependant assez ancrée pour favoriser en 1918, de façon inversée, le projet d'une école militaire libyenne, « première étape sur la voie de l'égalité des droits entre Arabes et Italiens », au moment où l'Italie tente de se poser en puissance libéralisatrice et cherche un accord avec la résistance libyenne par les « Statuts Libyens »³⁰. Ce projet, soutenu par le ministre des colonies, suppose le maintien des hiérarchies sociales antérieures, ce qui illustre a contrario l'échec des politiques d'uniformisation sociale proclamées au début de la conquête. L'académie est destinée en effet à « créer un lien nouveau et solide entre les familles des chefs arabes et le gouvernement italien »³¹. Le passage par l'armée entérinerait de fait le prestige des élites existantes, à l'opposé de l'objectif proclamé du village bédouin de 1914, qui devait fonder une nouvelle société coloniale italianisée et dépouillée de ses vieilles élites.

La reprise de la conquête militaire en Tripolitaine à partir de 1922 tranche cependant en faveur du renforcement de l'inégalité entre colonisés et Italiens. Parallèlement, la distance est accentuée par la volonté de réduire les dépenses, qui avait conduit dès la fin 1912 à limiter le nombre des cadres italiens. On ne compte ainsi en Tripolitaine que 26 officiers italiens par bataillon, soit environ 1128 hommes, les traducteurs et « autres éléments intermédiaires » disparaissant peu à peu. Le facteur budgétaire s'avère être crucial dans la transformation du projet politique sous-jacent à ces unités. Or l'achèvement de la conquête de la Tripolitaine au milieu des années 1920 et la démobilisation consécutive font que les bataillons libyens constituent désormais la majorité de la force armée dans la colonie, ce qui conduit à envisager

²⁹ Ministero delle Colonie. *I servizi sanitari del Municipio di Tripoli*, Rome, G. Bertero, 1914.

³⁰ Les « Statuts libyens » désignent des accords entre le gouvernement italien et les forces de la résistance, signés en juin 1919 en Cyrénaïque et en octobre 1919 en Tripolitaine, visant à établir une égalité juridique et politique complète entre Italiens et Libyens. Ils conduisirent de fait à l'instauration de systèmes politiques différenciés, allant de la domination directe sur les points contrôlés par l'armée italienne, à une forme d'association lâche dans les zones « rebelles », où les troupes italiennes sont placées sous le contrôle des forces libyennes. Dès 1921, ces traités sont dénoncés par le gouverneur de Tripolitaine, Giuseppe Volpi, qui relance la conquête.

³¹ ASSME, L8 189, f. 18, Note du gouvernement de la Tripolitaine, 5 décembre 1918.

comme inévitable la transformation ou la dissolution des groupes de combattants irréguliers³². A cela s'ajoute la méfiance envers des troupes qui attirent des éléments le plus souvent illettrés et miséreux. A partir de 1925, l'état-major cherche ainsi à achever la normalisation de ces unités, encore largement soumises « au tact et au caractère personnel ³³» de leurs officiers, à travers l'élaboration d'une « doctrine unique ».

Face à cette volonté, certains officiers italiens tentent toutefois de défendre leur singularité. A une conception abstraite et rationnelle du commandement, ils opposent l'expérience et les relations interpersonnelles, tout en réaffirmant l'existence d'une frontière mentale et culturelle indépassable entre colonisateurs et colonisés. L'un d'entre eux peut ainsi affirmer que

les indigènes, comme tous les individus frustrés ou de peu de culture, sont par nature méfiants. Il n'est pas facile de les persuader qu'une catégorie déterminée de personne puisse posséder, tant collectivement qu'individuellement, les qualités d'autorité et de justice [...]. Ils connaissent tel ou tel officier, plus que l'officier en général. Ils témoignent pour l'officier en général le respect et l'obéissance formelle qu'imposent le règlement et l'instruction, mais pas plus. A l'officier qu'ils connaissent de façon particulière, ils offrent la plus complète dévotion »³⁴.

Aussi chaque unité doit-elle former une petite communauté où le lien hiérarchique dépend de la capacité de l'officier à être aussi bien un « juge » qu'« un père qui sermonne, qui conseille, qui interdit ou qui adresse des reproches à ses subordonnés, non seulement pour ce qui touche à la conduite militaire, mais aussi au détail de tous les actes de leur vie privée ». Sous ce paternalisme apparaît le rêve d'une société militarisée, où grades et hiérarchie naturelle s'harmoniseraient parfaitement.

La conviction que les colonisés seraient insensibles aux notions de patrie ou de communauté supérieure empêche toutefois toute fusion effective dans la collectivité militaire métropolitaine. Cette position conduit à refuser de placer les troupes coloniales sur le même plan que l'armée nationale, ce que résumant des ouvrages célébrant autant la rusticité vivifiante des troupes indigènes que le fait « d'avoir su discipliner ces forces de l'instinct [...] en valorisant leur superbe pouvoir d'agressivité »³⁵. La référence à l'instinct permet de rétablir une frontière culturelle que le partage des techniques militaires et l'homogénéisation des comportements risqueraient de menacer. Il ne s'agit plus, à l'opposé du camp bédouin ou de l'académie militaire, d'acculturer pour fusionner, mais de maintenir ces singularités en les adaptant à la guerre moderne. La communauté d'expériences se trouve ainsi soumise à l'assertion préalable de la différence.

Cette conviction conduit à la fois au nivellement des pratiques et à la réaffirmation constante de l'inégalité. La convergence entre unités métropolitaines et indigènes culmine en 1936, lorsque les bataillons libyens obtiennent le droit au port de l'étoile, symbole de l'armée

³² En Cyrénaïque, conquise seulement en 1931-1932, l'usage de bandes est encore attesté en 1926. ASSME, L8 189, f. 2, Stato maggiore dell'esercito, 2 mars 1926. En 1937 encore, certaines unités indigènes n'apparaissent pas dans l'organigramme de l'armée. Cf. Ugo Gigliarelli Fiumi, *Le truppe libiche nella guerra coloniale*, Tripoli, Maggi, 1937, p. 12.

³³ Ministero della guerra, Stato maggiore dell'esercito, *Relazioni e contatti fra enti militari metropolitani centrali e enti coloniali*, 26 janvier 1926.

³⁴ L8 223, Anonyme, *Mete d'Oltremare. Compendio di arte coloniale*, novembre 1925.

³⁵ R. Tracchia, *Coloniali...*, op. cit., p. 182.

italienne³⁶. Mais dès 1937, l'état-major refuse tout projet de fusion. Le régime fasciste tente de résoudre cette contradiction permanente par l'idée que le rôle unificateur de l'armée reste borné par les frontières ethniques. La mise sous l'uniforme aurait ainsi mis fin à la division entre « tribus factieuses et éternelles rivalités stériles, ambitions des chefs et luttes cruelles », permettant l'émergence d'« un seul peuple, le peuple libyen, qui, dans la paix comme dans la guerre, est prêt à obéir aux ordres de Rome »³⁷. « La poésie d'années passées dans l'atmosphère d'un enthousiasme viril » constellées « de longues nuits de veille et de marches exténuantes³⁸ » illustrerait ainsi la capacité de l'Italien à dominer aussi bien les techniques modernes que la rusticité de la vie coloniale, tout en se faisant le gardien de la frontière culturelle et ontologique qui le sépare des colonisés. Cette rhétorique cache en réalité la médiocrité des cadres et le manque de moyens d'une armée souvent limitée dans ses effectifs. Selon le Ministère de la guerre en 1928, « la plus grande partie des officiers envoyés aux colonies, à de très rares exceptions près, est ignorante de l'histoire, des mœurs des populations, des conditions climatiques, des nécessités de nos différentes colonies, des problèmes qui les concernent au premier chef, des façons de combattre des indigènes et des caractéristiques géographiques des colonies elles-mêmes »³⁹. Ces lacunes fragilisent les troupes coloniales à l'heure où leur emploi sur un théâtre européen ou extérieur est de plus en plus envisagé, et où la fin de la résistance libyenne permet à l'Etat colonial de se déployer plus profondément dans la société locale.

LA GIOVENTÙ ARABA DEL LITTORIO DANS LE PROJET IMPÉRIAL FASCISTE

C'est en effet dans le double contexte du nouvel expansionnisme italien, qui se présente volontiers comme islamophile, et du sentiment d'un conflit à venir qu'il faut ainsi situer la création de la GAL⁴⁰. La référence à la défense de l'Islam n'est pas qu'un simple effet rhétorique destiné à contrer les colonialismes français et britanniques. Elle établit un jeu de substitutions et d'analogies sur lequel peut être établi un terrain d'entente politique et culturel. L'obéissance à Mussolini est présentée comme l'équivalent politique de la soumission du croyant, au point que le fascisme peut être présenté comme un nouvel Islam, et Mussolini comme un nouveau Mahomet⁴¹. La création de l'Institut Supérieur Islamique de Tripoli en 1935, de même que les lois contre les pratiques « maraboutiques » jugées hétérodoxes par les cadis, la même année, témoignent de ce double mouvement, conservateur ou révolutionnaire, en fonction des générations. Alors que la GAL est destinée à éduquer les

Cf. Romolo Tritonj, *Politica indigena africana*, Milan, Istituto per gli studi di politica internazionale, 1941, p. 310; Piero Crociani; Andrea Viotti, *Le uniformi coloniali libiche, 1912-1942*, Rome, La Rocca, 1977.

³⁷ Ugo Gigliarelli Fiumi, *Le truppe libiche nella guerra coloniale...*, op. cit.

³⁸ Ademaro Invrea, *La cavalleria libica in Cirenaica*, se, 1938.

³⁹ ASSME, L8, 173, f. 11.

⁴⁰ Cf. Renzo de Felice, *Il fascismo e l'Oriente. Arabi, ebrei e indiani nella politica di Mussolini*, Bologne, Il Mulino, 1989 ; et éventuellement Enrico Galoppini, *Il fascismo e l'Islam*, Parma, Quaderni del Veltro, XXXVI, 2001.

⁴¹ Gino Cerbella, *Fascismo e islamismo*, Tripoli, Maggi, 1938, pp. 11-14 : « Le fascisme, peut, en un certain sens, être appelé l'Islam du XXe siècle [...]. Comme Mahomet, Mussolini est un fondateur d'empire et de religion [...], Mahomet jeta les bases de l'Etat théocratique, Mussolini celles de la théocratie de l'Etat ; le premier créa donc l'Etat religieux, le second, la religion de l'Etat ».

jeunes sur le modèle des organisations de jeunesse de la Péninsule, l'Association musulmane du Lictor (*Associazione Musulmana del Littorio*), créée en même temps que la GAL, vise au contraire à consolider le lien avec les notables et les oulémas⁴².

La nouvelle organisation présuppose ainsi une acculturation préalable. Elle s'adresse initialement « à la jeune génération déjà éduquée dans nos écoles, dont la mentalité peut être formée selon les exigences de notre vie civique, et pour laquelle être appelée à servir le régime via l'encadrement par la milice peut être un motif d'orgueil ». Le recrutement n'est envisagé que dans les principales villes, « où l'on peut déjà compter sur de nombreux éléments en mesure de comprendre et d'apprécier la portée de cette initiative ». Mais si elle est calquée sur les organisations du parti et placée sous la « dépendance » de la milice, la GAL reste hors du parti, c'est-à-dire de la communauté fasciste qu'elle prétend pourtant prolonger. La volonté d'obtenir « des sujets disciplinés et fiers d'appartenir à la nation qui revient dominer sous le signe du lictor⁴³ », qui mêle les références au concept de nation et au fascisme dans une perspective intégratrice, est ainsi particulièrement trouble. Selon le gouverneur Italo Balbo, en octobre 1938, il s'agit à terme « de ne plus distinguer » les sujets coloniaux des citoyens italiens, mais de créer les conditions d'une fusion sous le sceau de l'empire fasciste à partir d'une base raciale et culturelle⁴⁴. Balbo part ainsi du postulat de l'existence d'une « civilisation méditerranéenne » commune, qui n'exclut pas les inégalités raciales et culturelles. Si les « races négroïdes » du sud libyen ne sauraient y être incluses, du fait de leur supposée infériorité naturelle, les populations côtières seraient susceptibles d'évoluer au point de prétendre participer à « notre vie sociale » tout en conservant un statut distinct. L'ambiguïté est entretenue par la référence à l'empire romain, qui a fait de ses ennemis des alliés, « jusqu'à les incorporer dans l'Etat par la citoyenneté romaine ». Cette référence, qui est un cliché de la propagande du régime, sert à dépasser ces contradictions par la perspective de la longue durée. La convergence ne pourrait aboutir que par un processus graduel d'acculturation. Avec l'école, la militarisation doit donc seulement contribuer dans un premier temps à ce que « la personnalité de l'individu sorte de l'agrégat ethnique traditionnel pour s'insérer dans le milieu des municipalités, des résidences [administratives], des districts, des préfectures, du gouvernement », donc dans les catégories administratives italiennes, au prix d'une atomisation du corps social⁴⁵.

La fascisation réaffirme ainsi les anciennes frontières sous de nouvelles apparences. Cette ambivalence s'inscrit plus largement dans la tension entre les adeptes d'un nationalisme racial et les tenants d'un fascisme universalisant, dont Balbo se veut être l'un des représentants. La guerre d'Ethiopie, où des troupes libyennes sont utilisées avec succès, favorise un temps sa position et lui permet de développer l'expérience des milices fascistes

⁴² cf. F. Dumasy, « Le fascisme est-il un 'article d'exportation'? Idéologie et enjeux sociaux du Parti National Fasciste en Libye pendant la colonisation italienne », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 55-3, juillet-septembre 2008, pp. 85-115

⁴³ MAI, DGAAPP 92, Balbo à Mussolini, 3 juin 1935.

⁴⁴ « Nous n'aurons plus en Libye des dominateurs et des dominés, mais des Italiens catholiques et des Italiens musulmans, les uns et les autres unis dans le destin enviable d'être les éléments constitutifs d'un organisme grand et puissant, l'Empire fasciste ». Italo Balbo, « La politica sociale fascista verso gli arabi della Libia », *Convegno di scienze morali e storiche, Roma, 4-11 ottobre 1938*, Rome, Reale Accademia d'Italia, 1939, vol. I, pp. 733-749.

⁴⁵ *Ibid.*

indigènes. Mais la politique de Balbo, bien qu'acceptée par Mussolini et étendue dans une moindre mesure en Afrique Orientale Italienne, reste un phénomène isolé et contesté au sein même des élites du régime. Elle l'est en partie par l'armée, qui se montre méfiante envers la MVSN, à laquelle est soumise la GAL, et qui s'oppose en 1937 à toute fusion des troupes coloniales avec l'armée nationale, au nom des spécificités techniques et militaires de chacune⁴⁶. Elle l'est davantage encore dans la métropole, où prévaut une vision nationaliste du fascisme, à laquelle vient s'ajouter à partir de 1938 le tournant des lois raciales. Les déclarations de Balbo d'octobre 1938, qui s'opposent directement à celles-ci, doivent donc être lues dans le cadre des débats face à la nouvelle orientation prise par Mussolini.

L'éducation militaire constitue dans ce contexte un terrain d'apparente neutralité où peut s'opérer la jonction entre les entités « nationale » et « coloniale », tout évacuant la question politique de fond. Balbo s'appuie sur « le tempérament sobre et résistant [...], l'obéissance pour les autorités gouvernementales et religieuses [...], le vif sens de l'honneur et l'ardeur combattive » des Arabes pour appeler à la diffusion d'un « esprit militaire très élevé », présenté comme la vertu première du fascisme⁴⁷. Mais dans le même temps, la GAL doit être le creuset d'une diffusion de l'idéologie fasciste dans les élites colonisées. Les étudiants de l'Institut supérieur islamique, appelés à être les futurs ulémas et fonctionnaires de la colonie, sont ainsi automatiquement incorporés dans la nouvelle formation, tout comme les quelques Libyens qui ont accès au lycée.

En ce sens, la GAL est plus qu'« un expédient pour préparer militairement les jeunes, les *ascari* des prochaines guerres coloniales »⁴⁸. Elle définit les contours d'un projet politique et racial autant que militaire, au profit d'une culture méditerranéenne fantasmée au service de la volonté impériale du régime. Par le décret du 9 janvier 1939, l'appartenance à la GAL donne accès à la « citoyenneté spéciale », le plus haut statut juridique auquel peuvent prétendre les sujets coloniaux, qui joue là aussi sur la confusion, puisque le terme de citoyen (*cittadino*) y est employé sans que les droits civiques et politiques de la citoyenneté pleine et entière ne soient cependant attribués. La GAL exclue par ailleurs les juifs, les femmes et, initialement, les populations noires, limitant son action aux jeunes garçons et adolescents des principales villes [figure 1].

Le fait que les troupes indigènes libyennes soient traditionnellement musulmanes, et que la présence de juifs soit vue comme un obstacle à la cohésion du groupe, pèse certainement dans l'exclusion de ces derniers. Mais l'insistance sur le degré d'acculturation laisse supposer d'autres arguments. Entre-deux entre Européens et colonisés, les juifs brouillent le rapport colonial et nuisent à l'islamophilie affichée, d'autant que les principales familles juives de Tripoli ont des origines livournaises et ne se considèrent pas comme des « indigènes ». A cela s'ajoute l'idée, énoncée dès 1912, que la « pureté » de la « race arabe » contribue à la valeur militaire des troupes libyennes. Au-delà, le rejet des juifs peut être lu comme un moyen de réduction des tensions sociales, dans un climat d'antijudaïsme latent au sein de la population italienne et arabe, ce qui permet de présenter le gouvernement colonial

⁴⁶ ASSME, L8 189, f. 8, mémoire du chef d'état-major général, Badoglio, à Mussolini, « Organizzazione militare della Libia », 9 juin 1937, n. 3172 prot.

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ Angelo Del Boca, *Gli italiani in Libia*, vol. 2, *Dal fascismo a Gheddafi*, Milan, Mondadori, 1994 (1^e éd. Laterza, 1988), p. 244.

comme le conservateur de la suprématie symbolique de la majorité musulmane parmi les colonisés⁴⁹.

LES RESSORTS DE L'ADHÉSION. MOBILISATION AFFECTIVE ET MODALITÉS D'ACCULTURATION DANS LA JEUNESSE ARABE FASCISTE

Le succès rapide de la GAL invite à interroger les mécanismes d'attraction et leurs conséquences culturelles, d'autant que l'adhésion est théoriquement fondée sur le volontariat. Dès octobre 1935, ses premiers bataillons défilent pour l'anniversaire de la Marche sur Rome. En mai 1936, un millier de ses membres prennent part, à Rome, à la grande parade militaire devant Mussolini. En septembre 1936, elle compte déjà 5318 inscrits, répartis sur 45 centres et trois légions, avec apparemment un succès plus net pour la Tripolitaine que pour la Cyrénaïque, qui sort à peine des années de répression contre la résistance⁵⁰. Au printemps 1937, elle aligne « 10 000 jeunes de 10 à 18 ans, répartis en 16 bataillons, encadrés par 100 officiers et par un nombre encore plus grand de sous-officiers et de gradés de la Milice »⁵¹. Les légions sont divisées en sections, pelotons, compagnies et bataillons, et encadrées par des officiers de la Milice, le bras armé du PNF, ce qui confirme sa vocation à la fois militaire et politique. Certains sous-officiers indigènes peuvent surveiller et servir de traducteurs, sans fonction de commandement.

Les jeunes recrues sont elles-mêmes réparties en *Atfal*, de 12 à 15 ans, et *Sciubban*, de 16 à 18 ans. Le programme d'instruction prévoit une éducation sportive, « à laquelle est donnée la priorité », et une « l'instruction militaire formelle, des notions de langue et de culture italienne, des notions d'hygiène, d'agriculture, de pastoralisme etc. »⁵². Lors des exercices, les *Atfal* sont dotés de bâtons, tandis que les *Sciubban* apprennent le maniement du fusil. Ces entraînements ont lieu « deux à trois fois par mois », et sont complétés par des séjours dans des camps d'été. Le succès est tel qu'il entraîne son extension au sud que l'on fait appel pour l'encadrer à des officiers de l'armée, italiens et indigènes⁵³. En décembre 1936, le consul général de la GAL mentionne ainsi la création d'unités « partout où il est possible de constituer au moins une section », jusque dans les oasis du sud libyen⁵⁴. Peu de temps auparavant, des « camps pour enfants » (*campi bambini*) de moins de 12 ans avaient été établis dans les oasis du sud (notamment Kufra, Ghat, Brak, Murzuk et Hon) comme première étape avant l'extension de la GAL dans ces territoires⁵⁵. Il faut y ajouter les « camps pour garçons » (*campi ragazzi*) recueillant les orphelins⁵⁶. Très vite, la GAL étend donc son réseau hors des villes côtières, pour incorporer jusqu'aux populations, en grande partie noires, du sud libyen.

Le fascicule bilingue « El-Shabîbât el-fashîstîât – La Gioventu araba del Littorio »,

⁴⁹ Cf. François Dumasy, « Le fascisme est-il un « article d'exportation... », *op. cit.*

⁵⁰ MAI, DGAAPP, 92, *Cenni sulla costituzione e il funzionamento della GAL*, 4 décembre 1936

⁵¹ Ottorino Giannantoni, *La milizia in Libia*, Tripoli, Maggi, 1937, p. 7.

⁵² MAI, DGAAPP, 92, *Cenni... op. cit.*

⁵³ MAI, DGAAPP, 92, *Cenni... op. cit.* Cf. aussi P. Crociani et A. Viotti, *op. cit.*

⁵⁴ MAI, DGAAPP, 92, *op. cit.*

⁵⁵ MAI, 150/35, bulletin radiodiffusé du 23 novembre 1936.

⁵⁶ A. Del Boca, *Gli italiani..., op. cit.*, p. 239n.

publié en 1938 par le Gouvernement italien et, destiné à informer les Libyens, montre que l'information délivrée sur la GAL crée volontairement la confusion entre les organisations de jeunesse italiennes et celles destinées aux colonisés⁵⁷. La présentation de ces dernières y tient une place modeste, tandis que celles de la métropole sont abondamment décrites, laissant entrevoir une possible évolution de la jeunesse fasciste libyenne dans la nébuleuse des organisations du régime. Cette confusion est renforcée les illustrations, qui témoignent d'une véritable stratégie émotionnelle destinée à créer le sentiment d'une communauté transnationale structurée autour de valeurs communes, notamment le sport, la discipline et la culture militaire. Le jeu sur l'agencement des images pour créer le sentiment d'égalité culmine dans la reproduction, sur une même page, d'une photographie de la GAL lors du défilé militaire de Rome de mai 1936, et d'une autre montrant, le même jour et quasiment sous le même angle, celui des jeunes agricoles italiennes [figure 2].

Les illustrations diffusées par presse ou le fascicule reproduisent des postures martiales, souvent hiératiques, ou d'un élan guerrier mimé [figure 3]⁵⁸. Les uniformes contrastent parfois avec la nudité des pieds, traditionnelle dans le cas des *ascari* d'Afrique orientale, mais signe de pauvreté en Libye. Dans ces représentations, l'entassement et la misère font place au nouvel ordre et à ses avantages matériels, selon une mise en scène très organisée : c'est le sens d'une photo publiée en 1938 avec légende en arabe qui montre « la visite médicale méticuleuse pour l'évaluation des jeunes Arabes qui se présentent volontairement au recrutement ». Des adolescents pieds nus, en vêtements traditionnels, passent sous le regard scrutateur du médecin militaire assisté d'un *sciubba* aux chaussures européennes. Le recrutement y est présenté comme un passage entre l'univers indigène du dénuement et de la masse anonyme, et le monde individualisé et hiérarchisé de l'organisation militaro-fasciste [figure 4]⁵⁹, et comme la garantie d'un minimum de survie. L'uniforme est aussi une ouverture sur une forme de confort matériel, symbolisé par les chaussures, et donc sur un statut symboliquement supérieur. Si elle est moins fréquente, la représentation de la nourriture est tout aussi importante [figure 5]⁶⁰ : gamelles et pains brandis avec des sourires de commande sont à mettre en relation avec la disette et la crise économique chronique, notamment dans le sud⁶¹. Bien que Balbo ait interdit toute rémunération pour l'appartenance à la GAL, les distributions de vêtement et nourriture (thé, thon, pain, fromage et sardines pendant les exercices), et plus largement l'espoir d'une situation matérielle meilleure sont donc mis en avant par le régime à travers les photographies diffusées. Elles permettent à l'Etat colonial de se légitimer tout en justifiant sa demande d'obéissance. Mais elles viennent aussi briser le lien de dépendance entre les jeunes et le groupe social d'origine. Devenus soldats du Duce, les Jeunes du Lictors sont moins sujets à l'autorité de la famille, de la tribu ou au quartier. Si l'Etat prend soin de ne pas attaquer frontalement ces emboitements d'appartenance sociale, prétendant même étendre la GAL dans le sud à la demande des cheiks

⁵⁷ *El-shabibat el-fashîstîat – La Gioventù Araba del Littorio*, Rome, Istituto Grafico Tiberino, 1938.

⁵⁸ Les illustrations données par les journaux et revues contrastent avec le désordre dont témoignent certaines images tournées sur le vif par l'Istituto Luce lors de la visite de Mussolini en Libye en avril 1937.

⁵⁹ *El-shabibat el-fashîstîat...*, *op.cit.*

⁶⁰ Cf. *Ibid.* et le *Notizario della gioventù araba del Littorio*, Tripoli, Maggi, n° 1, décembre 1936.

⁶¹ Ahmed Khaled, *Documents secrets du 2e bureau. Tunisie-Maghreb dans la conjoncture de pré-guerre, 1937-1940*, Tunis, Société tunisienne de diffusion, 1983.

et des notables, elle doit cependant à terme se substituer à toute autre forme de tutelle.

Cette emprise peut aussi signifier, dans l'immédiat, une forme d'affranchissement pour ces adolescents, notamment envers la génération antérieure, dévalorisée par l'assujettissement colonial. Dans un contexte où les pères, battus, ne peuvent servir de modèle, l'intégration dans le camp des vainqueurs, après le précédent des ascaris libyens, est une des seules possibilités de promotion et de reconnaissance. Pour autant, cela ne signifie pas forcément que tous les aspects de la GAL soient volontiers acceptés. Le port du short pour les *Affal* est à rebours de la tradition vestimentaire arabe, qui répugne à découvrir le corps, et peut être mal vécu⁶². L'uniforme des *Sciubban*, plus âgés, est certainement mieux apprécié. Copié sur celui des bataillons libyens, il confère une allure martiale qui donne l'illusion d'ouvrir les portes du monde des adultes, la rupture culturelle étant présentée aussi comme un passage de l'enfance à la maturité. La personnalisation symbolique de la relation au Duce peut aussi être mieux acceptée, en ce qu'elle court-circuite ou remplace l'obéissance aux seuls colons. Comment toutefois peut être perçue la photo de jeunes Italiens défilant dans une semi-nudité contraire à la conception locale de la dignité ? Comment a pu être interprétée la représentation d'Italiennes faisant des exercices en short, découvrant leurs jambes, leurs bras et leurs cheveux [figures 6 et 7]⁶³? A la confluence entre la culture hygiéniste et sportive qui sous-tend la formation paramilitaire, et une domination coloniale qui n'est pas sans aspects conservateurs, l'œuvre de « pénétration dans les masses » arabes voulue par Balbo ne cesse de balancer entre la volonté d'acculturation et la réaffirmation de la tradition. Jusqu'où les exercices physiques, le port de l'uniforme et la discipline participent-ils donc d'une transformation culturelle assimilatrice, au moment où les vieilles élites religieuses et sociales libyennes sont confirmées dans leur rôle d'intermédiaire et de soutiens au pouvoir en place ? En l'absence de la parole des colonisés, il est impossible de répondre. Seule la combattivité des troupes coloniales pendant la Seconde guerre mondiale laisse entrevoir l'imprégnation, dans certaines couches de la population qui restent à étudier, de l'acculturation militaire, sans que la relation entre la GAL et ces unités ne puisse toutefois être précisément établie⁶⁴.

Il faut donc éviter de n'y voir qu'une aliénation culturelle imposée par la contrainte. La militarisation ne peut se développer que parce qu'elle offre des formes de compensation matérielles et symboliques et se manifeste comme une expression de « l'Etat social » colonial, qui se met en place à partir de 1934. Si elle participe très certainement d'une circulation des modèles vestimentaires, comportementaux et hygiéniques, elle ne génère pas automatiquement l'adhésion au régime et l'acceptation de la domination coloniale, ou, pour le dire autrement, cette adhésion ne revêt pas la même signification ni le même contenu en fonction des acteurs. L'utilisation de la GAL à des fins de promotion personnelle face à d'autres sources d'autorités, ou la perspective d'accéder grâce à elle à un statut social et/ou symbolique supérieur, dans un système colonial qui limite toute perspective d'évolution, a sans doute au moins autant pesé que l'acceptation de l'idée d'une civilisation italienne

⁶² Entretien avec le professeur 'Ali Husnein à Tripoli, le 28 mars 2005.

⁶³ Ces deux images se trouvent dans *El-shabibat el-fashîstiat...*, *op. cit.*

⁶⁴ Sur la participation des troupes indigènes à la guerre d'Ethiopie et à la seconde guerre mondiale, cf. A. Del Boca, *Gli italiani in Libia*, *op. cit.*, pp. 250-251 et 300-301.

supérieure⁶⁵. Inversement, la GAL peut se comprendre comme une des réponses élaborées du pouvoir colonial pour tenter de canaliser l'influence de courants panarabistes et anticoloniaux, la situation internationale poussant le régime à adopter le discours de l'assimilation et de la libération, avant qu'il n'opte pour les lois raciales de 1938. Face à aux courants nationalistes émancipateurs en Afrique du Nord ou au Proche-Orient, l'exemple des jeunes de la GAL doit illustrer le respect du fascisme pour les populations locales.

La tension provoquée par l'inclusion dans un ordre idéologique qui réaffirme la subalternité tout en l'occultant symboliquement par le mythe de idéologie commune réapparaît dans les ouvrages utilisés pour l'apprentissage de l'italien et l'éducation morale. En 1939, plusieurs récits pour enfants sont publiés à destinations des *Aftal* par la maison d'édition Marzocco, probablement à la demande des autorités coloniales. Sur les 19 titres conservés, seuls trois (de la main d'Ester Panetta) ont trait à l'actualité, notamment la guerre d'Ethiopie, et sont clairement destinés aux Jeunesses Ethiopiennes. Les autres, écrits par Francesco Corò, s'adressent aux jeunes Libyens et ont pour cadre un orient mythifié et sans âge, mais aussi, curieusement, sans colonisateur. Ce monde intemporel et légendaire réinscrit l'*Aftal* dans un univers culturel distinct de celui du colonisateur en même temps qu'il s'oppose parfois à la réalité de la colonisation fasciste. « La légende de la source de Scersciara à Tarhuna », par exemple, se situe aux « temps heureux » où les territoires du Gharian, de Tarhuna et de la Jefara étaient sous la souveraineté du roi Hussein, attaché à la paix et la prospérité de ses sujets⁶⁶. Chacun avait accès au palais royal et pouvait librement exprimer sa plainte ou ses propositions. Son fils Dau, avare, cruel et avide d'impôts, est au contraire puni par le destin. Comment ne pas y voir dans cette légende le reflet inversé de la réalité, au moment des lois raciales, de l'augmentation des impôts et de la conscription obligatoire ? Il n'y a nulle mention du fascisme dans ces nouvelles, mais des appels à l'humilité et à la morale musulmane. Ces courts récits, écrits par un des spécialistes de la Libye précoloniale, semblent exprimer une brise contraire au puissant courant de l'uniformisation des valeurs et des attitudes, en même temps qu'ils témoignent de la capacité de réappropriation de la culture locale par la puissance colonisatrice.

Il faut donc considérer l'expérience de la GAL comme le point de cristallisation de tensions politiques et culturelles autour du fait militaire. Instrument du pouvoir mais échappant aux règles communes, l'univers de l'armée se veut l'expression d'une culture partagée, un espace d'échange entre les valeurs guerrières traditionnelles et les techniques de combat moderne, exaltant la valeur individuelle. Mais parce qu'il repose sur une somme d'expériences par nature exceptionnelles (des combats dans le désert, de l'abnégation, de la fraternité du feu) et par un mode de vie à part, ce cadre n'offre initialement qu'une arène restreinte pour la formation d'une culture de masse. Singulier par essence, le service des armes

⁶⁵ J'ai pu rencontrer un ancien de la GAL à Tripoli qui m'a affirmé être « d'abord fasciste » avant d'être Libyen ou Arabe, tout en refusant de se considérer comme italien ou italianisé. L'utilisation de la GAL comme élément d'émancipation personnelle est ici patent, sans que cela induise l'acceptation de la domination italienne ou européenne.

⁶⁶ Francesco Corò, *La leggenda della fonte di Scersciara a Tarhuna* et Id., *La volpe cadì degli animali* ou *I Sette tuaregh e sidna steiman*, Florence, Marzocco, 1939.

ne peut ainsi trouver son expression ultime que dans le sacrifice de soi, et ne fonde sa légitimité dans le présent que par la promesse d'un avenir indéterminé. C'est pour cela que la militarisation ne peut se diffuser, malgré les velléités de massification à partir de 1934, qu'en jouant sur les tensions internes de la société coloniale et l'appel à une convergence idéologique sous le sceau du fascisme. Le rejet de certaines catégories de la population et la focalisation sur les jeunes indiquent cependant que le projet acculturateur, malgré la rhétorique unificatrice, ne s'impose que par une série d'exclusions. De même, la dimension idéologique semble se réduire à la seule obéissance partagée au Duce, les Libyens restant exclus des activités culturelles et des autres organisation du parti, ou d'une égalité réelle des droits. La discipline des corps et l'imposition de normes vestimentaires, alimentaires ou sanitaires nouvelles a sans doute moins contribué à la formation d'une culture impériale uniforme et cohérente qu'elles n'ont traduit des modes de réappropriation réciproque, et à des fins diverses, d'un espace présenté comme un lieu de convergence. La notion de culture d'empire doit ici être prise dans la pluralité de ses acceptions et comme un processus de transactions et de circulation, c'est-à-dire comme le lieu mouvant d'un équilibre des tensions sur lequel pouvait se bâtir la domination italienne.

François Dumasy
Laboratoire CHERPA
Institut d'Etudes politiques d'Aix-en-Provence

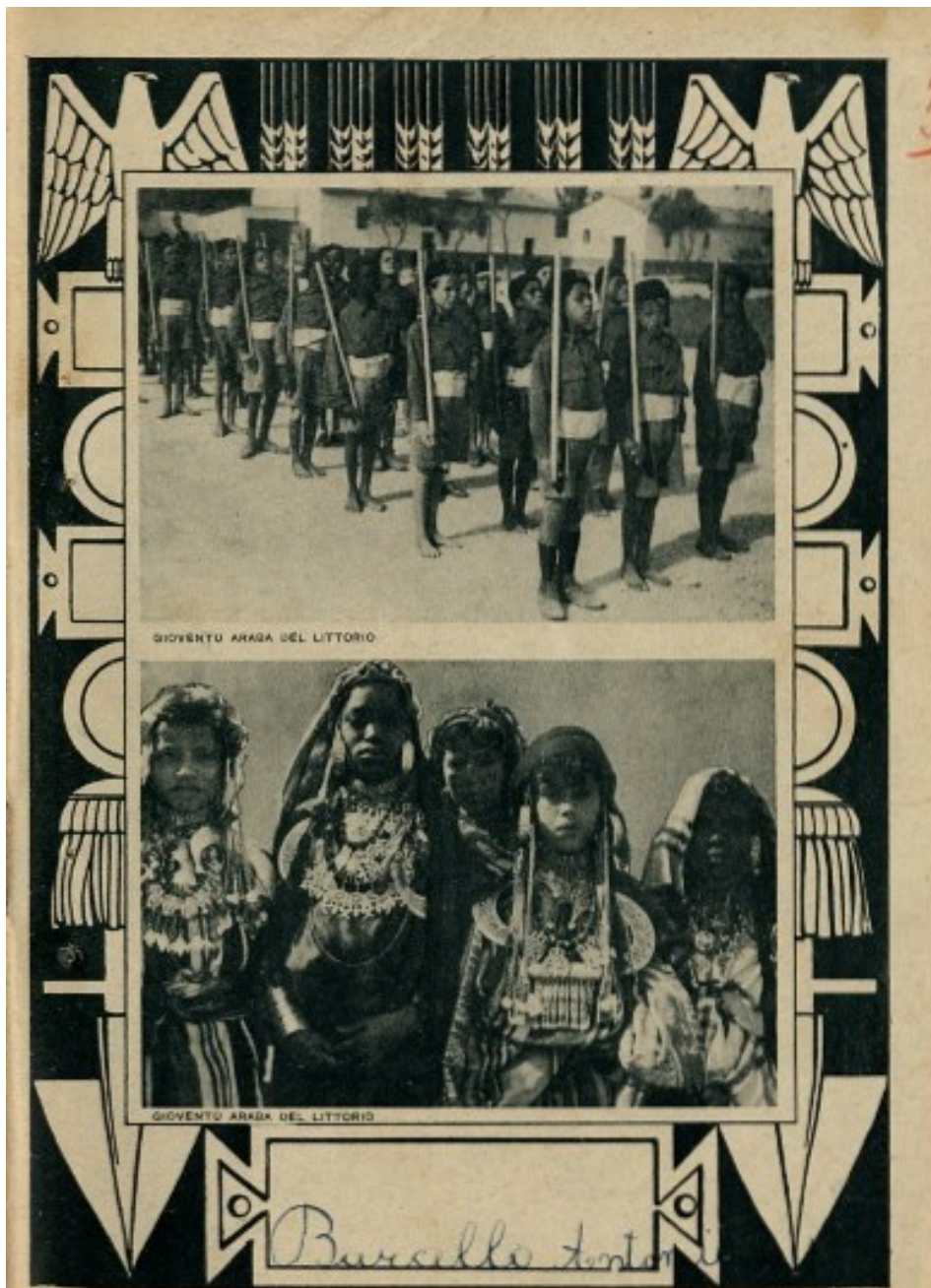


Fig. 1 : Alors que les jeunes garçons sont éduqués en soldats modernes, les filles sont cantonnées dans une vision traditionaliste. La GAL réactive en la consolidant la division sexuée de la société locale. Illustration d'un cahier pour écolier.



كتيبة من شبان ليتوريو العرب



شبان فاشيستيون فلاحون

Figure 2. La Jeunesse Arabe du Licteur et la Jeunesse fasciste agricole, italienne, sont présentées sur la même page du fascicule *El-shabibat el-fashistiat – La Gioventù araba del Littorio* (Rome, Istituto Grafico Tiberino, 1938)



Fig. 3 : Discipline des corps et uniformisation des comportements. On note au passage la présence de jeunes noirs, contrairement à la volonté initiale d'Italo Balbo (source: *Notiziario della Gioventù Araba del Littorio*, anno I, n°1)



اجراء معاينة طبية دقيقة للتأكد من اهلية الشبان
العرب المتقدمين للتطوع في الخدمة

Fig. 4 : Source: *El-shabîbat el-fashîstîat – La Gioventù araba del Littorio*, Rome, Istituto Grafico Tiberino, 1938.



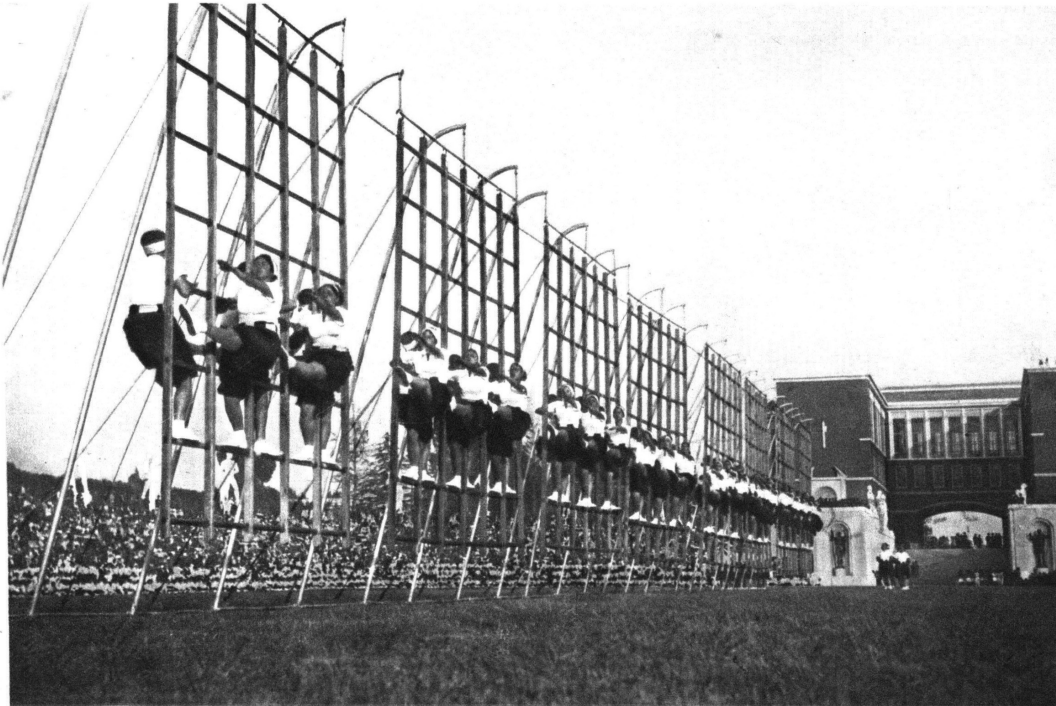
ترويقة شبان ليتوريو العرب



Fig. 5: Les distributions de nourriture exhibées pour attirer les recrutements. La GAL est aussi un espace de survie.



شبان الطليعة يتمرنون على التعاليم العسكرية الخاصة بالجنود
المسبق اوان قر عتهم العسكرية



تلميذات معهد اورفيتو (Orvieto) لرياضة البدن في ملعب موسولينيني

Fig. 6 et 7. Source : *El-shabîbat el-fashîstîat – La Gioventù araba del Littorio*, Rome, Istituto Grafico Tiberino, 1938; et *Notiziario della Gioventù Araba del Littorio*, anno I, n°1.

Bibliographie et abréviations:

ASSME : Archivio storico dello Stato maggiore dell'Esercito, Rome.

CAOM : centre des archives d'outre-mer, Aix-en-Provence

DGAAPP : Direzione Generale Affari politici.

MAI : Ministero dell'Africa italiana

Afrit, *Tripolitania. Forze militari indigene*, Rome, E. Voghera, 1907.

Anonyme, *Esh-shabîbat el-fashîstîat – La Gioventù Araba del Littorio*, Rome, Istituto Grafico Tiberino, 1938.

Italo Balbo, « La politica sociale fascista verso gli arabi della Libia », *Convegno di scienze morali e storiche, Roma, 4-11 ottobre 1938*, vol. I, pp. 733-749.

Francesco Corò, *La leggenda della fonte di Scersciara a Tarhuna*, Florence, Marzocco, 1939.

Gino Cerbella, *Fascismo e islamismo*, Tripoli, Maggi, 1938.

Piero Crociani; Andrea Viotti, *Le uniformi coloniali libiche, 1912-1942*, Rome, La Roccia, 1977.

Angelo Del Boca, *Gli italiani in Libia*, vol. 2, *Dal fascismo a Gheddafi*, Milan, Mondadori, 1994 (1^e éd. Laterza, 1988).

Ugo Di Castelnuovo, *La Legione libica. Studi, considerazioni e proposte per la costituzione di truppe coloniali*, Roma, Enrico Voghera, 1913.

Giuseppe Conti, *Esercito permanente et « nazione armata » nell'Italia liberale, 1866-1914, à paraître*.

François Dumasy, « Le fascisme est-il un « article d'exportation » ? Idéologie et enjeux sociaux du Parti National Fasciste en Libye pendant la colonisation italienne », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 55-3, juillet-septembre 2008, pp. 85-115.

Renzo De Felice, *Mussolini il Duce. Gli anni del consenso*, Torino, G. Einaudi, 1974.

Renzo de Felice, *Il fascismo e l'Oriente. Arabi, ebrei e indiani nella politica di Mussolini*, Bologne, Il Mulino, 1989.

Enrico Galoppini, *Il fascismo e l'Islam*, Parma, Quaderni del Veltro, XXXVI, 2001.

Ottorino Giannantoni, *La milizia in Libia. Orientamenti e note ad uso dei giornalisti*, Tripoli, Maggi, 1937.

Ugo Gigliarelli Fiumi, *Le truppe libiche nella guerra coloniale. Note ad uso dei giornalisti*, Tripoli, Maggi, 1937.

Thomas Hippler, *Soldats et citoyens. Naissance du service militaire en France et en Prusse*, Paris, PUF, 2006.

Ademaro Invrea, *La cavalleria libica in Cirenaica*, se, 1938.

Ahmed Khaled, *Documents secrets du 2e bureau. Tunisie-Maghreb dans la conjoncture de pré-guerre, 1937-1940*, Tunis, Société tunisienne de diffusion, 1983.

Marco Scardigli, *Il braccio indigeno : ascari, irregolari e bande nella conquista dell'Eritrea, 1885-1911*, Milan, Angeli, 1996.

Ministero delle Colonie. *I servizi sanitari del Municipio di Tripoli. Relazione compilata a cura della Commissione per l'Amministrazione del Municipio di Tripoli*. Rome,

- Tipografia Nazionale G. Bertero, 1914.
- Ministero della guerra, Stato maggiore dell'esercito, *Relazioni e contatti fra enti militari metropolitani centrali e enti coloniali*, sl, 26 janvier 1926.
- Notizario della gioventù araba del Littorio, Legione libica M.V.S.N. Direzione legionare G.A.L.*, Tripoli, 1936.
- Daniel Rivet, *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation*, Paris, Hachette, 2002.
- Ruggieri Tracchia, *Coloniali e ascari*, Milan, Ceschina, 1939.
- Romolo Tritonj, *Politica indigena africana*, Milan, Istituto per gli studi di politica internazionale, 1941
- Alessandro Volterra, *Sudditi coloniali. Ascari eritrei 1935-1941*, Milan, Franco Angeli, 2005.
- Lino Zecchettin. *Allorò sulle carovaniere. Episodi eroici di guerra coloniale*. Tripoli, Cacopardo, 1929.